

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Uranyless-E dans 30% ethanol**

Code produit : 11000E-30

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Agent de contraste pour la microscopie électronique garanti sans uranium.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Delta Microscopies

Adresse : 22 bis route de Saint Ybars,
31190 Mauressac France

Téléphone : +33 (0)5 61 73 60 14

Fax : +33 (0)5 61 80 78 53

Adresse e-mail : info@deltamicroscopies.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en France: +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :



GHS07

Skin corr. 2
Eye Dam. 2
Stot Se 3

H315
H319
H335

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires

FICHE DE DONNEES SECURITE

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30



GHS02

Flam.liq.2
Eye Dam. 2

H225
H319

Liquid et vapeurs très inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 Contenu de l'étiquette :

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) N° 1272/20008 [EU-GHS/CLP].



Pictogramme :

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toutes autres source d'inflammation, ne pas fumer

P261 : Eviter de respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers : aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **Substances** : Mélange d'acétate lanthanides moins de 1%.

Formule : non renseignée

Poids moléculaire : non renseigné

Composants	N°CAS	N°CE	%masse
Sels de lanthane	100587-90-4	213-034-8	Concentration inférieure à <1
Sels de Gadolinium	19598-90-4	233-437-2	Concentration inférieure à <1
Sels de Dysprosium	100641-13-2	233-410-5	Concentration inférieure à <1

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

Eau	7732-18-5	231-791-2	>67
Ethanol	64-17-5	200-578-6	30

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si une irritation se développe, contacter un médecin.

En cas de projection dans les yeux : Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Données non disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. L'eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre d'extincteur à sec, poudre BC, dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Danger particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Oxydes de carbone, oxydes de lanthanides. Combustible. En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers :

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Porter un appareil respiratoire autonome.

5.4 Information supplémentaire :

Donnée non disponible

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Eviter la formation de poussières. Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Eviter l'inhalation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour garantir la sécurité de la manipulation :

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditions de stockage sûres :

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays	Nom	Cas	Ident.	VME(ppm)	VME(mg/m3)	VLCT(ppm)	VLCTmg/m3)	VP(ppm)	VP(mp/m3)	Mention	source
FR	Alcool éthylique	64-17-5	VME	1.00	1.900	5.000	9.50				INRS

Mention

VLCT Valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME Valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP Valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle :

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

Protection des yeux/ du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes et règlements en vigueur. Telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).

Protection des mains/ peau : Manipuler avec des gants. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau n'entre en contact avec le produit (i.e. Sans toucher la surface extérieure du gant). Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en découle. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et écher les mains.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Assurer la présence d'un rince-oeil et d'une douche de sécurité. Utiliser une ventilation adéquate. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection respiratoire : En cas de nuisance d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P1 (EN143) ou de type N95 (US). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou GEN (EU).

Protection du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Aspect

Forme :	liquide
Couleur :	blanche transparente
Odeur :	odeur caractéristique

9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH :	voisin de 7
Point de fusion :	donnée non disponible
Point d'ébullition :	78°C
Point d'éclair :	donnée non disponible
Température d'inflammation :	donnée non disponible
Capacité d'auto-inflammation :	donnée non disponible
Limite d'explosion inférieure :	donnée non disponible
Limite d'explosion supérieure :	donnée non disponible
Propriétés comburantes :	donnée non disponible
Pression de vapeur à 20°C :	donnée non disponible
Densité relative moyenne :	donnée non disponible
Hydro-solubilité :	très soluble
Solvants organiques :	donnée non disponible
Teneur en substances solides :	donnée non disponible
Viscosité :	donnée non disponible

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

Densité de vapeur : donnée non disponible
 Taux d'évaporation : donnée non disponible
 Conductivité : donnée non disponible
Autres : donnée non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité chimique : C'est une substance réactive. Risque d'allumage. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas de chauffage Risque d'allumage.

10.2 Conditions à éviter : donnée non disponible

10.3 Matières à éviter : oxydants forts , Vive réaction avec: comburant puissant, Métaux alcalins, Métal alcalino terreux, Anhydride acétique, Peroxydes, Phosphore oxydes, Acide nitrique, Nitrate, Perchlorates, => Danger d'explosion

10.4 Possibilité d'une réaction dangereuse : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5 Produits de décomposition dangereux : Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : N'est pas classé comme toxicité aiguë

Voie d'exposition	Effet	Valeur	Espèce	Méthode	Source
Inhalation : vapeur	LC50	95.6 mg/l /4h	rat		TOXNET
Oral	LD50	7.060 mg/kg	rat		TOXNET

Corrosion cutanée/irritation cutanée : donnée non disponible.

Lésions oculaire graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux..

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : donnée non disponible.

Cancérogénicité : IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique : donnée non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée : donnée non disponible.

Danger par aspiration : donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé :

Inhalation : peut-être nocif. Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion : peut-être nocif.

Peau : peut-être nocif. Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux : peut provoquer une irritation.

Signes et symptômes d'une exposition : A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Informations supplémentaires : RTECS : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Effets écotoxiques : donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité : donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol : donnée non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et VPVB : donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes : donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode d'élimination de la substance/mélange : remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Éliminations des emballages contaminés : éliminer comme produit non utilisé.

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1170 IMDG: 1170 IATA: 1170

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: ÉTHANOL

IMDG: ETHANOL

IATA: Ethanol

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3 IMDG: 3 IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Informations de l'étiquette :

Directives et réglementation selon CE : FDS selon Reg CE N° 1907/2006

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le mélange est classé comme dangereux selon les critères des Règlements 1272/2008. Flam. Liq. 2

Mention d'avertissement

Danger - Dgr

Mentions de danger

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

. Prescriptions nationales

- Indications sur les restrictions de travail

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérogènes.

Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

- Directives techniques air

Classe	Part en %
Wasser	25-50
NK	25-50

Classe de pollution des eaux

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : Peu polluant

Classe(s) de danger pour le transport

ADR - IMDG - IATA : 3 Liquides inflammables

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : données non disponibles

16. AUTRES DONNEES

Service responsable de la FDS: Delta Microscopies France

Contact : Delta Microscopies France

Autres informations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs au jour de la rédaction. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné sur cette fiche et ne sont pas applicables pour ce produit utilisé en combinaison avec d'autres produits ou obtenu selon d'autres procédés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de réaliser ses propres investigations afin de déterminer la pertinence des informations pour son application spécifique.

Dans aucun cas, la société DELTA Microscopies, ne pourra être tenue pour responsable des dommages, quelle qu'en soit leur nature, résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné. De même, la société DELTA Microscopies, ne pourra être tenue pour responsable

FICHE DE DONNEES SECURITE



Uranyless-E 30% ethanol

Version : 1.0

Date de révision: 05/07/2022

Référence : 11000E-30

des réclamations, pertes ou dommages subit par un tiers ou pour la perte de profits ou tout dommage particulier, indirect ou accidentel survenant, même si la société a été informée de la possibilité de tels dommages.